

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **5 novembre 2018**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1
 Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2
 Madame Diane Parent, conseillère # 3
 Madame Nancy Côté, conseillère # 5
 Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Sont absents : Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par le président.

160-18

ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter le procès-verbal du 9 octobre 2018.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Remise Fédérale	803.13
Remise Provinciale	2 052.77
Administration	1 874.82
Conciergerie	239.97
Coordonnateur en loisir	1 773.32
Eau potable	807.45
Aqueduc	13.02
Eau usée	78.14
Égout	65.12
Inspecteur municipal	481.86
Voirie	742.33
RÉSEAU ROUTIER	
Entretien et réparation véhicule voirie	23.22
location garage toile	390.86
Achat gravier et terre	431.16
Nivelage routes	2 049.43
Essence, huile et diesel	195.00
MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Collecte ordure et récupération (10/12)	1 953.46

LOISIR INTERMUNICIPAL	
Frais déplacement formation	18.48
Frais de postes cahier loisir inter municipal	122.77
DIVERS	
Électricité (éclairage public)	382.79
Électricité (bassin d'épuration, route 297)	667.26
Téléphone (centre)	75.16
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	392.72
Téléphone (cellulaire)	92.99
Fond d'information du territoire	8.00
Frais de postes (journal)	61.23
Frais de poste (analyse d'eau potable et usée)	61.75
Frais de postes (timbres)	411.61
Réparation imprimante Brother	180.49
Papeterie et fourniture de bureau	65.50
Protection hivernal terrassement bureau et parc	459.90
Contrat de service photocopieur	115.65
Analyse eau potable et eau usée	531.19
sel à glace, pelle, balai, piquets	230.10
cotisation RRQ 2017	14.92
Article de nettoyage	40.49
Achat billets Souper Show No 143-18	150.00
Don Les Grands Amis de la Vallée No 144-18	50.00
Don Service incendie MRC-Fête Halloween No 146-18	50.00
Sûreté du Québec 2e versement No 149-18	15 358.00
Don vin d'honneur Souper Show No 145-18	143.03
Travaux TECQ décompte #2 No 154-18	35 810.92
	69 470.01

Disponibilité de crédits

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

161-18

ACCEPTATION DES FACTURES

Il est proposé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire

162-18 **DON**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 200,00\$ à Service d'animation Sonia, pour l'aménagement d'un local pour le service d'animation après l'école.

Maire

163-18 **DON**

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 50,00\$ pour le déjeuner musical de l'École secondaire de Sayabec.

Maire

164-18 **DON**

Il est proposé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise une commandite de 50,00\$ à Opération Nez-Rouge Vallée de la Matapédia.

Maire

165-18 **MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse nomme Monsieur Patrick Fillion, maire suppléant pour l'année 2019 et à titre de substitut du maire au conseil de la MRC de La Matapédia avec droit de vote.

Par la même résolution, le conseil autorise Monsieur Patrick Fillion à signer les chèques et les documents de la municipalité, en l'absence ou incapacité d'agir du maire.

Maire

Mention **DÉCLARATION DON / MARQUE D'HOSPITALITÉ**

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, déclare n'avoir reçu aucune déclaration des membres du conseil municipal pour avoir reçu un don, une marque d'hospitalité et/ou tout autre avantage en 2018.

Nadine Beaulieu, dg/sec-très.

166-18 **ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte l'état des revenus totalisant 905 074,81\$ et des dépenses totalisant 831 036,23\$, pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2018.

Maire

167-18 **TRANSFERT SURPLUS BUDGÉTAIRE**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise la secrétaire-trésorière à employer le surplus budgété pour certains items pour couvrir les dépenses supplémentaires de d'autres, afin d'équilibrer le budget de l'année 2018.

Maire

168-18 **DEMANDE**

Nomination du ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent uniquement

Considérant que le premier ministre du Québec, Monsieur François Legault, a procédé à la nomination du nouveau conseil des ministres le 18 octobre dernier;

Considérant que le premier ministre du Québec a mandaté Madame Marie-Ève Proulx à titre de ministre responsable de trois vastes régions, soit Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (soit 23 MRC et 181 municipalités);

Considérant l'ampleur de la tâche qui est ainsi imposée à une seule élue, soit : député de Côte-du-Sud, ministre du développement économique régional et ministre régional;

Considérant que la région du Bas-Saint-Laurent est composée de 8 MRC et 114 municipalités, et qu'il y a un nombre important d'enjeux municipaux nécessitant la collaboration active du Gouvernement du Québec;

Considérant que les autres régions du Québec n'ont pas été regroupées et que les ministres sont responsable d'une seule région;

Considérant que plusieurs ministres n'ont pas de région sous leur responsabilité;

Considérant que traditionnellement le ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent n'avait pas d'autre région sous sa responsabilité;

Considérant que le Bas-Saint-Laurent a des besoins particuliers et que le nombre important d'enjeux nécessite la présence et une disponibilité soutenues de l'ensemble des élus;

En conséquence, il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse demande au premier ministre du Québec de procéder à un ajustement au sein du conseil des ministres afin que la ou le ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent n'ait pas d'autre région sous sa responsabilité et puisse ainsi s'assurer que le mandat de ministre régional soit facilité et respectueux des besoins des territoires.

Maire

169-18

LOCATION GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise la location du garage municipal à Transport Rock Gagné Inc.

Le tarif de location est de 600,00\$ par mois pour une période allant du 15 novembre 2018 au 15 avril 2019.

Le coût de l'électricité du garage sera au frais, durant cette période, à Transport Rock Gagné Inc.

Par la même résolution, le conseil demande une copie de leur police d'assurance.

Maire

170-18 **CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES**

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse dépose le calendrier des séances régulières pour l'année 2019 :

7 janvier	6 mai	9 septembre
4 février	3 juin	7 octobre
4 mars	8 juillet	4 novembre
1 ^{er} avril	5 août	2 décembre

Ces séances seront tenues à 19h30 au centre municipal de Saint-Moïse, 120 rue Principale.

Maire

171-18 **DATE ADOPTION BUDGET**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse fixe l'adoption des prévisions budgétaires 2019, au lundi 10 décembre 2018 à 19h30 au centre municipal, 120 rue Principale.

Maire

172-18 **OBLIGATION ET INTÉRÊTS**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le premier versement des intérêts pour l'année 2019, au montant de 3 030,33\$ sur le règlement d'emprunt pour le raccordement du nouveau puit.

Maire

173-18 **PATINOIRE**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'embauche d'un responsable de la patinoire pour environ 25 heures par semaine pour la surveillance et l'entretien de la glace et du local, au taux horaire de 12,00\$.

Maire

174-18 **MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂNÉS (MADA)**

**Adoption de la politique « Municipalité amie des aînés »
2018-2021**

Attendu que la municipalité de Saint-Moïse a effectué la mise à jour de sa politique « Municipalité amie des aînés » (MADA);

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement d'adopter la politique « Municipalité amie des aînés 2018-2021 de Saint-Moïse ».

Cette politique sera un outil de référence et une inspiration pour réaliser le plan d'action MADA jusqu'en 2021.

Maire

175-18 **MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂNÉS (MADA)**

**Adoption du plan d'action « Municipalité amie des aînés »
2018-2021**

Attendu que la municipalité de Saint-Moïse a effectué la mise à jour de sa politique « Municipalité amie des aînés » (MADA) et qu'elle a élaborée un nouveau plan d'action 2018-2021, conformément aux besoins exprimés par les aînés de la municipalité lors des deux rondes de consultation publique;

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement d'adopter le plan d'action « Municipalité amie des aînés 2018-2021 » de Saint-Moïse.

Ce plan d'action sera réalisé au cours des 36 prochains mois en collaboration avec divers partenaires du milieu en vue d'accroître le bien-être des aînés de la municipalité.

Maire

176-18 **MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂNÉS (MADA)**

Mise sur pied d'un comité de suivi MADA

Attendu que la municipalité de Saint-Moïse a effectué la mise à jour de sa politique « Municipalité amie des aînés » (MADA) et qu'elle a élaborée un nouveau plan d'action 2018-2021, conformément aux besoins exprimés par les aînés de la municipalité lors des deux rondes de consultation publique;

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement de mettre sur pied un comité de suivi MADA.

Le comité de suivi sera constitué des membres suivants :

- Maxime Anctil, (Représentant municipalité)
- Martin Ayotte-Cummings
- Colombe Harvey, (Représentante des aînés)
- Régis Harvey, (Représentant des aînés)
- Paul Lepage, (Représentant municipalité et aînés)
- Steeve Ouellet, (Représentant de la MRC)
- Diane Parent, (Représentante municipalité et aînés)

Le comité de suivi de la démarche MADA se réunira au moins deux fois par année pour veiller à la réalisation du plan d'action et à la pérennité de la politique.

Maire

177-18 **TRAVAUX AIRRL 2018**

Il est proposé par Madame Diane parent, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement du décompte #2, au montant de 500 128,53\$, pour les travaux de rechargement en gravier et de surfacage dans le chemin Kempt.

Maire

178-18 **SOUPER SHOW**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement de 2 billets pour le député provincial et son attaché politique, à 25,00\$ chacun.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 20h50.

Président

Secrétaire